

L'évolution des groupes politiques du Parlement européen

Source: CVCE. European Navigator. Susana Muñoz, Marie Hofer.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_evolution_des_groupes_politiques_du_parlement_europee_n-fr-35c2d1b5-1661-4c33-a65a-db49ade0c5ac.html

Date de dernière mise à jour: 09/07/2016



L'évolution des groupes politiques du Parlement européen

Avant les élections directes de 1979

Le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) ne prévoyait pas l'existence de groupes politiques. Lors de la première session de l'Assemblée commune, il n'y avait que des délégations nationales. Mais très vite, les représentants passèrent outre les barrières nationales et se regroupèrent par affinités politiques. De ces contacts sont nés les groupes politiques.

Le 16 juin 1953, un vote de l'Assemblée commune consacre leur existence officielle. Un nouvel article inséré dans le règlement de l'Assemblée autorise leur création dans des conditions très libérales: les groupes sont constitués après remise au président de l'Assemblée d'une déclaration de constitution contenant la dénomination du groupe, la signature de ses membres et l'indication de son bureau. Le nombre minimum de membres nécessaires à la constitution d'un groupe est fixé à 9.

Ce texte est repris dans le règlement de l'Assemblée parlementaire européenne en 1958, avec comme seule différence le nombre minimum de membres qui est fixé à 17.

Les trois premiers groupes créés sont, par ordre d'importance:

- les Démocrates-chrétiens,
- les Socialistes,
- les Libéraux.

Le nombre et l'appellation des groupes politiques ont varié au cours des années, au fur et à mesure que de nouvelles tendances politiques ont émergé et que de nouveaux États ont adhéré aux Communautés européennes.

En 1965, est créé un nouveau groupe, l'Union démocratique européenne (suite à la séparation des gaullistes français des Libéraux), qui prend la quatrième place.

En 1973, suite à l'adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark, les Conservateurs britanniques forment un nouveau groupe: les Conservateurs européens.

L'Union démocratique européenne est modifiée lorsque les gaullistes français sont rejoints par les membres du parti irlandais *Fianna Fail*, et devient le groupe des Démocrates européens de progrès.

Un groupe Communiste est créé.

Les Socialistes comptent quasiment autant de membres que les Démocrates-chrétiens.

En 1975, le groupe Socialiste devient le groupe le plus important en nombre.

Avant les élections au suffrage universel direct (1979), on répertoriait six groupes, qui sont, par ordre d'importance:

- les Socialistes,
- les Démocrates-chrétiens,
- les Libéraux,
- les Démocrates européens de progrès,
- les Conservateurs européens,
- les Communistes.

Après les élections directes de 1979

De 1979 à 2004, le nombre des membres du Parlement européen est passé de 410 à 732, conséquence des élargissements de l'Union européenne.

Le nombre des groupes politiques, lui, n'a guère changé. De 7 en 1979, il a atteint 10 en 1989 pour revenir à 7 suite aux élections de 2004.

1. Premières élections au suffrage universel direct (1979)

Le nombre des membres a doublé: de 198 il passe à 410.

Le groupe des Démocrates-chrétiens, devenu le Parti populaire européen (PPE) (108 membres), prend la deuxième place derrière les Socialistes (112 membres).

Les Conservateurs européens, devenus les Démocrates européens (à ne pas confondre avec le groupe des Démocrates européens de progrès de 1973), occupent la troisième position (64 membres) et les Communistes (groupe Communiste et apparentés) la quatrième (44 membres).

2. Élections de 1984

Les Socialistes sont toujours les premiers en nombre (130 membres), suivis du PPE (110 membres), des Démocrates européens (50 membres) et des Communistes (41 membres).

Les membres du Front national français et du Mouvement social italien créent un huitième groupe, le groupe des Droites européennes (16 membres).

En 1986, avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, le groupe Socialiste gagne 42 membres.

Le groupe des Démocrates européens de progrès se rebaptise en groupe du Rassemblement des démocrates européens.

3. Élections de 1989

Les deux grands groupes, les Socialistes (180 membres) et le PPE (121 membres) sont renforcés.

Le groupe des Verts est formé pour la première fois (30 membres).

Le groupe des Communistes et alliés est divisé en deux groupes séparés: le groupe de la Gauche unitaire européenne (GUE) (28 membres) et le groupe Coalition des gauches (CG) (14 membres).

Les groupes restants ont un nombre restreint de membres, le groupe Libéral, démocratique et réformateur (LDR) (49 membres), le groupe des Démocrates européens (ED) (34 membres), le groupe du Rassemblement des démocrates européens (RDE) (20 membres), le groupe des Droites européennes (DR) (17 membres) et le groupe Arc-en-ciel (ARC) (13 membres).

Entre 1989 et 1994, les Socialistes et le PPE comprennent 69% des membres du Parlement.

4. Élections de 1994

Le groupe du Parti des socialistes européens (PSE) (198 membres) et le PPE (157 membres) occupent les mêmes places, mais du fait de l'élargissement du Parlement, le pourcentage est ramené de 69 à 63%.

Les Libéraux (43 membres), les Verts (23 membres) et le Rassemblement des démocrates européens (26

membres) sont reconstitués.

Quatre nouveaux groupes sont fondés:

- l'Alliance radicale européenne (ARE) (19 membres),
- l'Europe des Nations (EdN) (19 membres),
- la Gauche unitaire européenne (GUE) (28 membres), à ne pas confondre avec le groupe GUE de 1989,
- *Forza Europa* (FE) (27 membres).

On constate aussi un nombre important de Non-inscrits (27 membres).

Avec l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède en 1995, le nombre des membres des groupes est de nouveau modifié: PSE (221 membres), PPE (173 membres), Libéraux (52 membres), GUE (31 membres) et les Verts (25 membres).

5. Élections de 1999

Le groupe PPE devient PPE-DE (groupe du Parti populaire européen et des Démocrates européens). Pour la première fois depuis les élections au suffrage universel direct, il prend la première place avec 233 membres, reléguant ainsi le PSE en deuxième position (180 membres).

Les Libéraux prennent la troisième place (50 membres) suivis des Verts (48 membres).

Le nombre de Non-inscrits est identique à celui de 1994 (27 membres).

6. Élections de 2004

Suite à l'élargissement de mai 2004, 162 nouveaux membres rejoignent le Parlement et intègrent les groupes déjà existants.

Le PPE-DE est le plus grand groupe politique (268 membres), suivi par le PSE (200 membres).

Le groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE) reprend les partis qui en 1999 adhéraient au groupe libéral et certains partis qui en 1999 adhéraient au PPE (88 membres).

Suivent le groupe des Verts/ALE (42 membres), la Gauche unitaire européenne (GUE) (41 membres) et le groupe eurosceptique IND-DEM, qui remplace le groupe EDD de la législature précédente (37 membres).

Le nombre de Non-inscrits n'a pas sensiblement augmenté (29 membres).

L'Union pour l'Europe des Nations (UEN) occupe la dernière position (27 membres).

L'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, le 1^{er} janvier 2007, permet la constitution d'un huitième groupe rassemblant différents courants d'extrême droite. Le groupe Identité, Tradition et Souveraineté (ITS) comprend 20 députés issus de 7 États membres. Ce groupe disparaît le 14 novembre 2007 suite au départ de cinq de ses membres.